



QUIMPER, le 5 mars 2010

Monsieur le Maire
Mairie
29690 BRENNILIS

Le Président

Monsieur le Maire,

Je souhaite vous apporter une information concernant l'évolution de la desserte Internet dans le Département.

Comme vous le savez, ce service repose sur l'intervention d'opérateurs privés qui malheureusement n'assurent pas une couverture optimale du territoire.

Pour remédier à cette situation et placer les Finistériens en situation d'équité, le Conseil général a décidé, comme le lui permet la loi depuis 2004, d'intervenir pour couvrir les zones où la desserte Internet n'est pas correcte.

Deux étapes successives ont été décidées lors de la séance plénière du 31 janvier 2008.

La première doit permettre d'assurer à chacun un débit satisfaisant pour la plupart des usages développés par Internet aujourd'hui, ce débit étant considéré à 2 mégabits par seconde (Mbit/s). A cet effet, un réseau départemental de communications électroniques sera réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé de 6 ans avec le groupement AXIONE-ETDE. Il déploiera et exploitera un réseau à partir des technologies hertziennes et filaires. Le déploiement s'organisera de façon simultanée dans chaque Pays. Les premières mises en service du réseau interviendront en août 2010, les dernières 6 mois plus tard. A cet effet, les équipes d'Axione-ETDE prendront contact avec les communes impactées par des travaux.

Pour faciliter la connaissance de l'avancement de ce projet, le Conseil général et le groupement Axione-ETDE s'emploieront à vous informer régulièrement lors de réunions à l'échelle du Pays à partir du mois mars 2010. D'ores-et-déjà, le numéro AZUR 0811 88 29 29 est à la disposition des Finistériens pour obtenir un premier niveau d'informations.

La seconde étape doit permettre d'améliorer cette couverture numérique en augmentant les débits par le recours à la fibre optique. Chaque Pays s'est engagé pour 2010 à élaborer en collaboration avec le Conseil Général un schéma directeur du déploiement du réseau de fibres optiques. Le Conseil général assurera alors la coordination de ces schémas et recherchera avec les intercommunalités la meilleure façon de les mettre en œuvre.

QUIMPER, le 2 mars 2010



Au sein du Conseil général, ce dossier est suivi par M. David LE LAIN, Ingénieur au service accessibilité du territoire. Vous pouvez le joindre au 02 98 76 64 39 ou par courriel : david.lelain@cg29.fr pour toute information sur l'aménagement numérique des territoires.

J'espère, par ce courrier, avoir contribué à répondre à certaines de vos interrogations concernant ce sujet sensible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président

Monsieur le Maire,

Pierre Maille

Pierre MAILLE

35 boulevard Duplex
29100 Quimper cedex
T 02 98 76 30 30
contact@cg29.fr